

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 octobre 2020

Présents : MM BENAC C., DUGOUCHET C. GARDOU Mél., GARDOU Mic GUITARD MF., ,
LANGLES S., RENOU M., RIVIERE D., SINDOU F., SOLEILHAVOUP A

Absent : HEREIL G (pouvoir à MF GUITARD)

Secrétaire de Séance : Serge LANGLES

1) Adoption du Compte rendu de la précédente réunion

Le compte rendu de la réunion du 7 août 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) Décision modificative du budget

Le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération 2020-6-1 du 7 août 2020 il a été accepté le réaménagement de l'emprunt que la commune avait contracté au Crédit agricole pour la dissimulation des réseaux. Il est donc nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| FONCTIONNEMENT : | | RECETTES | DÉPENSES |
|------------------|---------------------------------|-------------|-------------|
| 627 | Services bancaires et assimilés | | 300 |
| 6688 | Autres charges financières | | 3 350 |
| 615231 | Entretien, réparations voiries | | - 3 650 |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |

| INVESTISSEMENT : | | RECETTES | DÉPENSES |
|------------------|------------------------|--------------|--------------|
| 166 | Refinancement de dette | 74 000 | 74 000 |
| 166-041 | | | 4324 |
| 1641-041 | | 4324 | |
| TOTAL : | | 78324 | 78324 |

| | | | |
|----------------|--|--------------|--------------|
| TOTAL : | | 78324 | 78324 |
|----------------|--|--------------|--------------|

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les virements de crédits indiqués ci-dessus.

3) Désignation délégués du SYMICTOM pour l'ANC

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en application des dispositions de l'article L 5211-8 du code des Collectivités Territoriales, le mandat des délégués du Conseil Municipal au sein des Comités des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, suit le sort de cette assemblée quand à la durée de leur mandat.

Il convient en conséquence de désigner les délégués du Conseil Municipal appelés à représenter la commune auprès du Syndicat mixte du Pays de Gourdon pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SYMICTOM), pour l'exercice de la compétence « *assainissement non collectif* ».

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant conformément aux statuts, et après avoir procédé par vote, le résultat est le suivant :

- Délégué titulaire : Marie-Françoise GUITARD
- Délégué suppléant : Anne SOLEILHAVOUP

4) Réfection d'un mur de soutènement – acceptation d'un don

Le Maire informe l'assemblée que suite aux travaux engagés pour la réfection d'un mur de soutènement de la commune, Mesdames RENOU et MC GUIGAN souhaitent faire un don à la commune d'un montant de 380 € ce qui a été accepté par le conseil municipal.

5) Questions et Informations diverses

➤ Ménage

Suite à ce qui a été évoqué à l'occasion du dernier conseil concernant le ménage de la Mairie et des toilettes publiques, proposition de demander un devis à l'ADMR et de voir pour 2 fois 1h par mois.

➤ Valorisation du Patrimoine quercynois

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine architectural quercynois, le Parc souhaite engager un inventaire des édifices révélateurs d'un savoir-faire, d'une pratique, d'une époque, d'une histoire, d'un territoire précis...

Cet inventaire permettra dans un premier temps de se faire une idée de la richesse architecturale du territoire. Par la suite, il aura pour finalité d'engager un projet d'acquisition afin d'assurer la préservation et la valorisation avant que les édifices les plus intéressants ne soient trop transformés, dégradés ou abandonnés.

La commune a proposé une maison typiquement quercynoise avec son petit jardin à l'avant, cheminée en pierre à l'intérieur, appartenant à la commune et inoccupée à ce jour. Une rencontre sera organisée sur le site.

➤ Proposition de location ou d'achat du garage communal par un particulier

Avis défavorable de la municipalité qui envisagerait plutôt de proposer ce local à un artisan ou un artiste. Il faut contacter pour cela la chambre des métiers.

➤ Lot numérique – déploiement fibre

Le Maire fait part au Conseil d'une note d'information sur la desserte en fibre optique du Lot et les modalités de déploiement sur la zone du réseau d'initiative publique. A l'horizon 2022 tous les lotois seront desservis. 43 900 foyers sont déjà éligibles soit 38 % de l'objectif final.

➤ Un devis va être demandé pour l'élagage 2 marronniers et un tilleul.
